



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

09/21/2026 10:22:33-20260408-VI-DEL-2026-050-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Date de convocation : 2 avril 2026

Délibération n° VI-DEL-2026-050

Date d'affichage : 2 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 33

Votants : 34

**Objet : Tour de Guinette – Convention de financement avec des partenaires privés**

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilles BAYART, Maire d'Etampes.

## ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilles	BAYART	Maire
M.	Guy	ALDEGUER	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
Mme	Virginie	TARTARIN	2 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Bésart	BLAKAJ	3 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Géraldine	PATARD	4 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Régis	DARRIBERE	5 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Morgane	BLOT	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Victor	HENNEBELLE	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Fatimata	BÂ	8 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Rémy	THOUVENOT	9 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Séverine	PETITPIERRE	10 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Jean-Jacques	GODARD	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mohamed	SAROUNI	Conseiller municipal
Mme	Paola	LENDORMY	Conseillère municipale
Mme	Marie-Aline	MULARD	Conseillère municipale
Mme	Patricia	BEAUPERE	Conseillère municipale
Mme	Ghania	IDRI	Conseillère municipale
M.	El Hadji Assane	SARR	Conseiller municipal
Mme	Sylvie	VAN DER LINDEN	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	MYTYCH	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Laura	HOURMAN	Conseillère municipale
M.	Thomas	GAURET	Conseiller municipal
Mme	Mathilde	DESAUTY	Conseillère municipale
M.	Bastien	SORET	Conseiller municipal
Mme	Annie-Claude	MOZZANI	Conseillère municipale
Mme	Catherine	RONVIN	Conseillère municipale
Mme	Aïcha	AHRAOUI GAVINET	Conseillère municipale
M.	Messaoud	HAMMOU	Conseiller municipal
M.	Kévin	LE FOLL	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Giovanni	CHAAFA	Conseiller municipal

ETAIT ABSENT REPRESENTÉ : M. Clément LORY représenté par Mme Virginie TARTARIN

ETAIT ABSENT : M. Mathieu HILLAIRE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier SIGMAN

**Le Conseil municipal,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,**

**Vu la délibération du 19 juin 2024 relative à la convention de mécénat avec la Fondation du patrimoine**

**Considérant la volonté de la ville d'Étampes de mettre en valeur le patrimoine historique de son ancien donjon par des travaux de mise en sécurité de la tour de Guinette dans le but de permettre sa réouverture au public,**

**Considérant que la « Mission Patrimoine » est un dispositif proposé par la Fondation du patrimoine pour soutenir les collectivités engagées dans la restauration de biens à caractère patrimonial,**

**Considérant que le projet de sauvegarde de la tour de Guinette à Étampes a été sélectionné par la Mission Patrimoine en 2025 au titre des projets départementaux,**

**Considérant que la Fondation du patrimoine s'engage à accorder à la ville d'Étampes une aide financière de 30 000€ en vue de la réalisation du programme des travaux,**

**Considérant qu'un dossier de mécénat a également été déposé auprès d'un organisme bancaire (à hauteur de 30 000 € - en cours d'instruction).**

**Après en avoir délibéré par 33 voix pour et 1 abstention (M. HAMMOU),**

- **SOUHAITE** améliorer le plan de financement des travaux de sécurisation de la tour de Guinette par l'obtention de fonds privés, en complément des fonds publics et de ceux de la souscription publique déjà obtenue,
- **ACCEPTTE** le soutien de financement (à hauteur de 30 000 €) proposé par la Fondation du patrimoine grâce aux jeux « Mission patrimoine » au titre du Loto du patrimoine,
- **SOLLICITE** tout autre financement privé auprès des partenaires identifiés (notamment bancaires), dans le cadre de mécénats privés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes, ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.



**Gilles BAYART**  
**Maire d'Étampes**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : .....10 AVR. 2026..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.